



Calendrier

Dates	Activités	Lieu	horaire	Accessibilité
novembre				
Lundi 03.11	Cours pour débutants par J. Duc		local 17 h 30	
Mardi 04.11	Exposé par Mr Pallatier	Salle Polyvalente	20 h	
	L'accident de chemin de fer à St Michel en 1917			
Lundi 10.11	Cours Informatique par S. Michel		local 17 h 30	
	Attention: lundi au lieu de mercredi			
Mercredi 12.11	travail de relevé par D. Marcellin		local 17 h 30	
Lundi 17.11	Cours pour débutants par J. Duc		local 17 h 30	
Mercredi 19.11	Cours paléo par J.M Dufreney		local 17 h 30	
	lecture actes			
Mercredi 26.11	Permanence rencontre		local 17 h 30	
	Comité de rédaction du flash infos			
Décembre				
Lundi 01.12	Cours pour débutants par J. Duc		local 17 h 30	
Mardi 02.12	Exposé par J.P Dubrulle	Salle Polyvalente	20 h	
	Maîtres et relais de poste en Savoie			
Mercredi 03.12	Cours Informatique par S. Michel		local 17 h 30	
	en fonction des demandes: logiciel généatique - internet - Excel - Word			
Mercredi 10.12	travail de relevé par D. Marcellin		local 17 h 30	
Lundi 15.12	Cours pour débutants par J. Duc		local 17 h 30	
Mercredi 17.12	Cours paléo par J.M Dufreney		local 17 h 30	
	lecture actes			
Mercredi 24.12	Permanence rencontre		local 17 h 30	
Mercredi 31.12	Permanence rencontre		local 17 h 30	
	Apéro - Papillotes			

Nos réunions

Lundi 7 octobre - Salle polyvalente 20 h

Avant de donner la parole à Mr Bitz qui nous présentera son exposé sur les nourrissons de Montgellafrey, le Président nous fit part de quelques informations:

MANIFESTATION À VENIR:

Le président a été contacté par l'ACA de St Jean qui veut organiser une manifestation pour le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France en 2010. Jean Marc rappelle qu'un dépouillement des recensements de 1848 ou de 1858 se fera à cette occasion en partenariat avec l'AREDES.

MANIFESTATIONS PASSÉES :

MG a été présent à Annecy le Vieux en juin aux journées généalogiques ainsi que les 27 et 28 septembre au forum de généalogie à Grenoble (beaucoup de contacts). Par contre la journée du patrimoine du 21 septembre n'a pas eu de succès mais il n'y avait pas eu d'info au préalable.

LOI SUR LES ARCHIVES :

A partir du 1er janvier 2009, les archives pourront être consultées jusqu'en 1934 (75 ans) pour les mariages et naissances et jusqu'en 1984 (25 ans) pour les décès.

Par contre les recensements qui étaient consultables jusqu'à 30 ans passent à 75 ans (le plus récent sera celui de 1931).

TABELLION :

Un rendez vous des dirigeants de MG avec le directeur des Archives est prévu dans le mois. Si les tabellions sont retirés (pour numérisation) pendant une trop longue période, les DVD de St Michel et St Jean ne seront pas vendus puisqu'ils ne contiennent que les tables et que les tabellions ne seront plus disponibles.

RAPPELS :

1^{er} mercredi : informatique.(S. Michel)

2^{ème} mercredi : dépouillement en commun des mariages de St Pierre de Belleville (Désiré Marcellin).

3^{ème} mercredi : lecture d'actes ; paléo.(J.M Dufreney)

Dernier mercredi : permanence. et comité de rédaction du flash infos

Les 1^{er} et 2^{ème} lundi : Débutants et « redoublants» (J Duc)

Ces jours sont indicatifs, n'oubliez pas de consulter le calendrier.

VENTE DE POLOS :



Les premiers polos ont été testés avec fierté par une partie des membres du bureau

Des polos blancs au sigle de MG sont à vendre au prix de 12 €. l'unité, et tarif dégressif selon le nombre.

INVESTISSEMENT :

Un écran 22 pouces et un disque dur externe ont été achetés. Le pilote du logiciel de généacapture (pour la numérisation aux archives) a été mis à jour pour vista.

D. Bois

Mercredi 8 octobre: Dépouillement commun

Le mercredi 8 octobre, après quelques mises au point, concernant l'installation informatique, avec Thierry DELEAN, Noël BARD et Mme SAMBUI nous avons commencé le dépouillement des mariages de St Pierre de BelleVille, dans une ambiance conviviale et appliquée.

Le mercredi 22 octobre nous avons pris notre rythme de croisière. Dominique BOIS, s'est joint au groupe précédent. Personnellement, je suis satisfait de ces débuts très prometteurs.

D. Marcellin



Mercredi 15 octobre: Paléo, Lecture d'actes

Mercredi 15 octobre nous faisons notre rentrée paléographique dans notre local à Villargondran. Une dizaine de personnes étaient présentes, (peu en dessous des limites de notre local) ce qui montre l'intérêt que portent nos sociétaires à cette activité primordiale si l'on veut progresser dans le temps et sur la durée. A cette occasion, nous avons testé un système de déchiffrage en direct qui nous permet d'avoir la correction immédiate des mots à transcrire. Ce dernier sera adopté pour nos séances futures et complètera les divers actes locaux sur lesquels nous planchions jusqu'à présent.



Rappelons que nos séances ont lieu le troisième mercredi de chaque mois, (la prochaine sera donc le 19 novembre) à partir de 17h 30. Il est toujours possible de nous rejoindre, mais il vaut mieux pour cela ne pas attendre la fin de la saison 2008-2009.

JM Dufreney

Lundi 20 octobre: Débutants:

Un peu déçu, Jo Duc en ce début de saison, n'a pas enregistré de nouvelle « tête » susceptible de s'intéresser à la généalogie et à ce que peut apporter notre association.

Si dans votre entourage vous connaissez des personnes qui n'auraient pas osé faire le premier pas, ils seront toujours les bienvenus, car les cours continuent tous les quinze jours, et tous les « anciens » seront les bienvenus avec des sujets adaptés à leurs désirs

Jo Duc

Lundi 6 Octobre : Exposé d'André BITZ

LES NOURRISSONS DANS LA VALLEE DU BUGEON



Au fil des ans puis des siècles, le fait de faire allaiter ses enfants par une ou des nourrices devint monnaie courante dans les classes aisées. Par contre, compte tenu de la misère, des familles nombreuses, des filles mères. . . de nombreux enfants étaient abandonnés et ce fut l'Eglise et les prêtres qui prirent en charge ces laissés pour compte. Le nourrices deviennent si nombreuses, la demande est si importante que le 30 janvier 1350, le roi

Jean II Le Bon fixe le salaire de celles ci. C'est Saint Vincent de Paul (1581-1660), qui devant ce nombre d'enfants abandonnés va fonder l'oeuvre des «Enfants Trouvés ».

Par la suite la législation va encadrer ce phénomène de société.

Quelques années avant la Révolution, le Code des Nourrices est promulgué en 1781. A partir de 1789, les lois vont être nombreuses. Napoléon va aussi légiférer et le Décret Impérial du 19 janvier 1811, puis la loi du 29 décembre 1874 qui a trait à la protection des enfants en bas âge, celle du 27 février 1877 encadre le contrôle des enfants en nourrice et en 1879 une loi est votée pour ce qui concerne la protection de l'enfance maltraitée.

En ce milieu du XIXème siècle, Lyon est une ville florissante: industries, tissages, soieries.. La natalité est importante et le marché nourricier florissant car les gens aisés, les commerçants, les patrons de petits ateliers de soieries mettent leurs enfants en nourrice. En parallèle, 1 500 à 2 000 enfants sont abandonnés chaque année: filles mères, familles nombreuses, veuves avec une progéniture. .

Le service des enfants assistés du Rhône.

Le décret impérial de Napoléon du 18 janvier 1811 a marqué la création officielle dans les départements du « Service des enfants trouvés » Les enfants y sont admis selon quatre critères:

-1/ les enfants secourus: soit par une aide financière accordée momentanément aux parents, soit par la prise en charge pendant un certain temps de l'enfant;

- 2/ les enfants abandonnés par la mère, reconnus par celle ci (le père est le plus souvent déclaré inconnu)

- 3/ les enfants orphelins;
- 4/ les enfants trouvés..

Pour les enfants: abandonnés, orphelins, trouvés le placement familial en nourrice va se faire dès la prise en charge par le service. Entretien aux frais du département ils quittent Lyon pour la campagne. Le placement doit être tenu secret, loin du lieu de naissance, il est rémunéré jusqu'à ce que l'enfant atteigne ses 13 ans.

Au début du XIXème siècle les enfants quittaient alors le foyer d'accueil et revenaient à Lyon. Les garçons étaient mis en apprentissage dans les ateliers textiles le plus souvent alors que les filles étaient placées en domesticité.

A partir du milieu du siècle, maintenir les enfants dans les régions de mise en nourrice c'est les voir devenir ouvriers agricoles pour les garçons et domestiques de ferme pour les filles. Ceux qui ne trouvaient pas de travail regagnaient Lyon pour un apprentissage.

Au niveau national, certains envisagèrent de faire des garçons des hommes de troupes ou des colons pour l'Algérie. Quant aux filles l'administration consentait à les aider à aller se marier dans les colonies. C'est ce que fit Louis XIV avec ses « Filles du Roi » en 1665 où à la demande de Jean Talon, premier intendant de la Nouvelle France (Canada), les filles âgées de 24 ans, dotées de 50 à 100 livres partirent pour le Canada chercher un époux, ce qui se fit facilement.



Le bureau des nourrices de Lyon.

A l'origine ce fut un établissement municipal, puis se créèrent par la suite des bureaux privés. En 1851, ce bureau des Nourrices de Lyon payait 15 fr par nourrisson pendant 10 mois, ils plaçaient en nourrice les enfants dont les parents avaient besoin de se séparer momentanément: problèmes de santé de l'enfant ou de l'un des parents (tuberculose) familles nombreuses en difficulté, travail.... Ils servaient d'intermédiaire entre les parents et les nourrices : recherche de celles-ci, démarches administratives: mairie, préfecture, visites médicales, contrôle annuel de l'enfant et de la nourrice, collecte de l'indemnité, versement à la nourrice....

Le séjour de l'enfant était défini en fonction des besoins des parents... ou de l'enfant. D'autre part la rétribution est la bienvenue et constitue souvent un complément appréciable.

Les nourrissons dans le canton de La Chambre.

Le premier décès d'un nourrisson est enregistré à Montgellafrey en date du 17 juillet 1874. Ces nourrissons, que les Colombins appelèrent vite: « les Lyonnais », furent accueillis à Montgellafrey et sa section de Saint-François, devenue en 1904 la commune de Saint François sur Bugeon, mais également à Montaimont.

Jusqu'en 1904 à, Montgellafrey, de tous les documents officiels, seul le registre d'état civil est consultable, les autres ont disparu au cours d'incendie en particulier celui de 1883. Le décès de Jeanne Dorey en 1874, compte tenu de la forte mortalité, laisse supposer que les nourrissons arrivèrent vers 1870. Si de 1874 à 1928, 100 de ceux-ci décédèrent, le nombre d'enfants accueillis est difficile à chiffrer. Au dire des anciens de la commune: « chaque famille avait un Lyonnais », et l'on peut penser qu'ils furent nombreux, au vue de la population de Montgellafrey qui au recensement de 1901 comptait 842 habitants, avec la section de Saint François. Lorsque celle-ci fut érigée en commune par la Loi du 16 juillet 1904, un document relate que 96 enfants furent placés par le Bureau des Nourrices entre 1904 et 1928.



Le séjour.

Pour les enfants confiés par le « Service des Enfants Assistés du Rhône », le séjour sera de 13 ans. L'organisme assume toute l'intendance: l'habillement, l'indemnité de séjour, les soins, les visites médicales, le contrôle par les agents du service...

A 13 ans l'enfant doit pourvoir à ses besoins et selon une étude sur l'ensemble des enfants placés au départ de Lyon, 6 sur 10 restèrent dans le foyer d'accueil. Ce sera une main d'oeuvre gratuite. Les autres placés par l'administration seront apprentis, domestiques... certains tourneront mal.

A Montgellafrey bien peu restèrent au pays sauf quelques uns qui fonderont un foyer. Aucun suivi n'ayant été fait on ne sait pas ce que devinrent les enfants ayant regagné Lyon.

Pour les enfants placés par Le « Bureau des Nourrices », le séjour sera de quelques mois à 3 ans, parfois prolongé au delà. Si le Bureau des Nourrices gère les démarches administratives, les parents ont en charge: habillement, frais médicaux, indemnités de séjour. . .

La mortalité.

Entre 1874 et 1928, 100 nourrissons décèdent:

- 77 sont des enfants abandonnés.
- 23 sont des enfants de couples: commerçants, artisans...

A noter que la mortalité est aussi importante chez les jeunes du pays

Les familles d'accueil.

A Saint François sur Bugeon en 1906, la commune compte 211 habitants et 19 foyers vont accueillir 96 enfants (en 1940 la commune est encore forte de 176 habitants soit 36 foyers).

Cette démarche d'accueil de nourrissons est lucrative car en 1904, une nourrice percevait 26 f par mois.

Cette époque des nourrissons s'acheva en 1925, mais pendant 60 ans ce fut un phénomène important dans la vie de la vallée

André Bitz



Si vous désirez en savoir davantage, ou connaître l'histoire de Marguerite Mortier (1878 - 1972) nourrisson élevé à Montgellafrey où elle vécut une vie rude de montagnarde, je vous conseille le livre qui vient de sortir en librairie d'A. Bitz, « La rupture Montgellafrey Saint François sur Bugeon ».

J Duc

Maurienne Généalogie au Forum des Associations de St Michel de Maurienne

Organisé le 4 octobre 2008 par l'A.C.A de St Michel de Maurienne, le Forum des Associations a connu, pour sa deuxième édition, un franc succès. Maurienne Généalogie était présent ce jour là en partenariat avec Valloire, Patrimoine, Culture.

Grâce aux représentants territoriaux, Michel GALLIOZ, Daniel BO-



CHU et André GRANGE, (photo ci-dessus) une dizaine de d'habitants du canton de St Michel ont pu poser des questions sur la généalogie en Maurienne. Ils ont pu découvrir le travail de dépouillement effectué par notre association qui peut leur faciliter le démarrage dans cette passion nouvelle pour eux.

Des informations leur ont été données sur les formations mises en place par Maurienne Généalogie : Formation débutants et formation paléographique.

A. Grange

Lu pour vous

Dauphiné Libéré du 12 octobre

Maurienne Généalogie - Passion transversale

Quand l'association s'est créée, il y a une dizaine d'années, les membres étaient presque tous des résidents de la vallée. Aujourd'hui, le phénomène s'est largement inversé. « Sur 225 adhérents, nous ne sommes plus que 45 à résider en Maurienne », remarque Jean-Marc Dufreney, le président. Cette baisse en proportion et en valeur absolue, sans l'inquiéter, l'interpelle: « C'est la deuxième année où nous n'enregistrons aucune inscription de débutants (de Maurienne) ».

« Je pense que c'est en partie dû à Internet. On a grandi grâce à ce web et aujourd'hui on baisse à cause de lui », analyse Jean-Marc Dufreney. Car aujourd'hui, l'association a mis en ligne toutes ses bases de données. La Savoie a été l'un des premiers départements à le faire pour ses archives d'état-civil, alors qu'il n'y en avait aucun voici cinq ans.

Des projets plein les tiroirs: l'autre phénomène, pointé par le président, c'est « le manque de volonté » de certains d'aller au-delà du simple arbre. Ils ne veulent pas passer à l'étage supérieur, en travaillant sur la biographie humaine, en entamant des recherches familiales. Celui qui n'est pas passionné par le patrimoine, l'histoire locale, arrête », explique-t-il. Il faut une passion transversale pour rester. Et c'est là-dessus que Jean-Marc Dufreney entend développer l'avenir de l'association.

Sans abandonner les missions premières, comme l'informatisation des états-civils et les actions de formation, il souhaite pousser au-delà. Ce sont désormais les archives notariales et judiciaires qui vont être dépouillées et informatisées pour compléter les données.

L'association, en partenariat avec son homologue chambérienne, AREDES, va participer au 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France. « Nous préparons un fascicule sur la Maurienne, un état des lieux de la vie locale », explique Jean-Marc Dufreney. A plus long terme, un groupe devrait travailler à la création d'une base de données sur l'immigration des Maurienais, préparant ainsi une étude démographique ultérieure. Pour donner une matière vivante, le président explore aussi la voie des grands rassemblements comme les cousinades ou l'organisation d'événements historiques et culturels, à l'exemple des "Rapin du Monde" qui s'est tenu à Valloire. « On voudrait reprendre la formule, mais en ouvrant un rassemblement sur un village, et non sur une famille », note Jean-Marc Dufreney. « Cela donnerait un côté festif et culturel à la généalogie, ce qu'elle n'a pas a priori ». Enfin, il souhaite ouvrir l'association aux étudiants « qui voudraient reprendre un thème sur la population ».

Christine Treilles

Rectificatif

« Coquille » dans le flash infos n° 126 de septembre page 2 dans : **Lu pour vous**

Il faut lire: on a enregistré 3098 décès au lieu de 398 !
Mea culpa

Jo Duc

Mise à jour

Modifier ou ajouter adresse ou e-mail

Mme BALLY Jacqueline (Nelle adhérente)
33, avenue Jean Jaurès 38320 Eybens
jb.895@orange.fr

Mme GROS Isabelle (Nille adhérente)
26 B rue Lieutenant Colonel Girard 69007 Lyon
oge26@laposte.net

Mme BARDOUX-ALBRIEUX Catherine
2, rue du Puymorens 78180 Montigny le Bx
Il faut: e-mail jcat.bardoux@neuf.fr

Décès de Monsieur Daniel GUILMOT (Marseille)

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Guilmot adhérent de longue date à Maurienne Généalogie. Dernièrement, à l'occasion d'une conversation téléphonique, il m'avait dit combien il était heureux de trouver au sein de notre association des personnes avec qui partager sa passion et ses origines.

A toute sa famille nous présentons nos condoléances

J. Duc